



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 50985

Texte de la question

M. Jean-Claude Barran attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le projet de création d'un ordre national de la profession infirmière. En effet, cet ordre pourrait avoir l'avantage de garantir la qualité des prestations assurées par les infirmières. Aussi, lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer ses intentions.

Données clés

Auteur : [M. Barran Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50985

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2024